Envoyé en préfecture le 17/03/2026
Reçu en préfecture le 17/03/2026
Publié le
ID : 035-213503501-20260309-202609034-DE

COMMUNE DE VERGÉAL

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi 09 mars 2026 à 20 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni salle polyvalente en séance publique sous la présidence URIEN Samuel, Maire
Etaient présents : LOUIS Isabelle, FESSELIER Rémi, HERY Marina, BOISHUS Jacqueline, HOUGET François, MAIGNAN Christine, RETAILLEAU Anthony, MAIGRET Cédric
Formant la majorité des membres en exercice.
Etaient excusés : LOUASIL Éric
Etaient absents : TEMPLON Rémy, MARY dit ROUSSELIÈRE Camille
Date de convocation : 05 février 2026
Nombre de conseillers
en exercice : 12
présents :9
votants : 10
Pouvoir : LOUASIL Éric donne pouvoir à Samuel URIEN
Cédric MAIGRET a été désigné secrétaire.

2026-9-3-4 : Vote du Budget annexe 2026 « Lotissement Les Rochers 2 »

Après s'être fait présenter les propositions budgétaires pour l'exercice 2025 ;
Après s'être assuré que les résultats de l'exercice 2025 propre au budget annexe ont bien été repris dans le budget primitif ;

Vu l'instruction comptable M57 précisant les règles de comptabilité publique et de présentation budgétaire, laquelle est applicable depuis le 1er janvier 2022 pour les budgets concernés de la commune de Vergéal
Après avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve du budget annexe 2026 « Lotissement Les Rochers 2 » qui s'équilibre :

Section de fonctionnement à ..... 498 772,72 €
Section d'investissement à ..... 532 524,60 €

- Vote au niveau du chapitre en section de fonctionnement et en section d'investissement ;
- Autorise le Maire à opérer des virements de crédits de chapitre en chapitre, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses du personnel.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

